Keshor MURUGESAN

1, rue Jean-Jacques Rousseau 94200 Ivry-sur-Seine

À l'attention de la Direction AK PARIS CLICHY 46-50 Avenue de la Porte de Clichy 75017 Paris

Fait à Paris 13e, le 20 mai 2025

Objet : Contestation de l'avertissement reçu le 6 mai 2025

Madame, Monsieur,

Je fais suite à votre lettre recommandée du 6 mai 2025 m'adressant un avertissement disciplinaire relatif à l'utilisation présumée abusive de mon téléphone portable pendant mes heures de travail.

Je conteste formellement cette sanction pour les raisons suivantes :

- 1. Aucune demande d'explication ne m'a été adressée avant cet avertissement, ce qui constitue une atteinte à mon droit à la défense.
- 2. Cet avertissement intervient dans un contexte de signalement de faits particulièrement graves que j'ai subis au sein de votre établissement, notamment :
- Des heures supplémentaires non rémunérées en juillet 2024 et mars 2025 ;
- Le **refus de congé injustifié** les 29 et 30 novembre 2024, suivi d'une obligation de travailler **de 18h à 2h du matin**, puis **de 8h à 14h le lendemain** sans repos, accompagné de **menaces de licenciement** et **pressions verbales violentes**;
- Lors de cette nuit du 29 novembre 2024, j'ai même été physiquement bousculé et verbalement humilié, et forcé à dormir dans le monte-charge du magasin pour ouvrir le lendemain matin;
- Le non-envoi de ma carte de mutuelle malgré des relances répétées depuis février 2025, et une réponse inacceptable de ma responsable m'enjoignant de ne plus la déranger;
- Le 15 mai 2025, j'ai été convoqué dans des conditions abusives, en présence d'un homme se présentant comme « responsable société », qui m'a menacé de licenciement immédiat en cas de plainte, m'imposant le silence sous la contrainte.

Tous ces faits sont documentés :

- Photos,
- · Captures d'écran de messages,
- Échanges WhatsApp,
- Plannings affichés,
- Témoignages.

Ils seront présentés à toute autorité compétente en cas de poursuite.

Je considère cet avertissement comme une **mesure de représailles** visant à intimider et faire un salarié ayant dénoncé des abus graves. Je prends ces faits très au sérieux et vous informe que cette lettre sera transmise à mes représentants syndicaux, à l'Inspection du Travail, ainsi qu'au Conseil de prud'hommes si nécessaire.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Keshor MURUGESAN